

**Dossier de presse**

**41<sup>e</sup> édition  
des Olympiades  
des Métiers**



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

## Sommaire

■ **Communiqué de presse : L'APCMA et les Chambres de métiers et de l'artisanat se mobilisent pour promouvoir la 41<sup>e</sup> édition des Olympiades des Métiers**

■ **Les Olympiades des Métiers ? une vision vivante et dynamique des métiers d'aujourd'hui**

■ **Les conditions de participation ? Avoir moins de 23 ans lors de la compétition internationale**

■ **Quels métiers représentés ? 40 métiers en compétition dont la moitié issue du secteur Artisanat**

■ **Agenda : Les Olympiades des Métiers, une aventure en trois étapes pour l'équipe de France des métiers**

■ **Les médaillés de la 40<sup>e</sup> édition des Olympiades des Métiers : des artisans à l'honneur !**

-----

■ **Les Chambres de métiers et de l'artisanat & les missions de l'APCMA**

■ **Le secteur de l'artisanat en quelques chiffres**

### Contact presse APCMA

Elisabeth de Dieuleveult,  
directeur du service des  
relations avec la presse  
01 44 43 10 96 et  
06 61 25 98 00  
dieuleveult@apcm.fr

## Communiqué de presse

### **L'APCMA et les Chambres de Métiers et de l'artisanat se mobilisent pour promouvoir la 41<sup>e</sup> édition des Olympiades des Métiers**

Les Olympiades des Métiers rassemblent tous les deux ans, sous l'égide de WorldSkills International, près de 1 000 candidats de moins de 23 ans, venus de tous les continents, pour comparer leur compétence dans une quarantaine de métiers représentant tous les secteurs de l'économie.

L'APCMA et les Chambres de métiers et de l'artisanat s'engagent aux côtés du Comité Français des Olympiades des Métiers (COFOM) pour promouvoir la 41<sup>e</sup> édition de ce championnat mondial dont la vocation première est d'assurer la promotion de l'excellence des jeunes et des métiers et dont la prochaine étape sont les finales nationales les 3, 4, 5 février 2011 à Paris.

Ces finales nationales auront lieu les 3, 4, 5 février 2011 à Paris au Parc des expositions, Porte de Versailles et permettront de sélectionner la quarantaine de membres de l'Équipe de France des Métiers appelée à défendre les couleurs de la France à l'échelle mondiale.

Après Shizuoka (Japon) en 2007 et Calgary (Canada) en 2009 ce sera Londres (Angleterre) qui accueillera du 5 au 8 octobre 2011, 900 jeunes participants venus de tous les continents pour s'affronter dans une quarantaine de métiers allant de l'agriculture aux nouvelles technologies, en passant par l'industrie, l'automobile, l'alimentation, les services ou les métiers du bâtiment-travaux publics et ainsi décrocher une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Les objectifs de l'APCMA et des chambres de métiers et de l'artisanat ? Donner aux jeunes, qui choisissent la voie professionnelle et prennent le risque de se comparer, la chance d'être reconnus à la mesure de leur talent ; et de participer également à la valorisation des métiers et à la reconnaissance de l'apprentissage comme voie d'excellence vers la réussite professionnelle. ■

## Les Olympiades des Métiers ? Une vision vivante et dynamique des métiers d'aujourd'hui

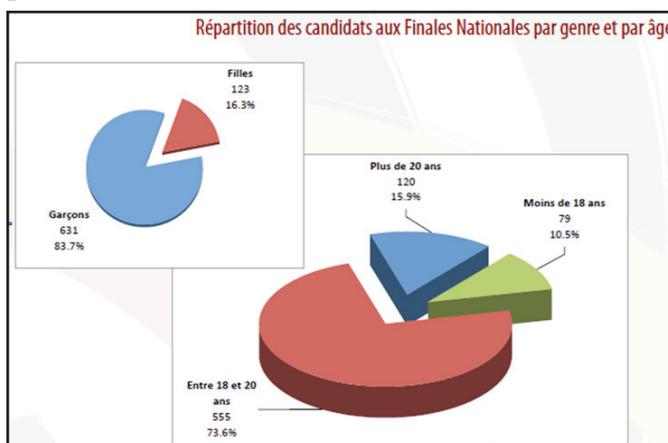
**Près de 1 000  
candidats de moins  
de 23 ans, venus de  
tous les continents**

L'association WorldSkills International organise tous les deux ans dans un pays du monde une compétition internationale, "WorldSkills Competition", plus connue en France sous le nom "Les Olympiades des Métiers". Ce championnat réunit près de 1 000 candidats de moins de 23 ans, venus de tous les continents pour représenter leur pays en portant haut les valeurs et les compétences qu'ils ont acquises lors de leur formation. Le succès de ce concours international réside essentiellement dans les conditions de déroulement des épreuves qui sont très proches de la vie réelle des entreprises. Le parcours scolaire, les diplômes n'influent pas sur la décision finale. Les conditions de déroulement épreuves incluent donc le respect des délais, des coûts, la qualité, l'utilisation optimale du matériel et des matériaux, et permettent de mesurer l'efficacité des formations. Les candidats doivent livrer un produit fini, prêt à emploi, qui fonctionne réellement. Tournées vers le progrès économique et humain, les Olympiades des Métiers offrent une occasion unique de comparer les performances, de mesurer, mais aussi de partager les évolutions et compétences dans tous les secteurs d'activités au niveau mondial.

Ces Olympiades sont l'occasion pour les jeunes qui intégreront les 3,4, 5 février 2010 l'Équipe de France des Métiers, de porter haut les couleurs de la France et de bénéficier, tout au long de la compétition, d'un encadrement et d'une préparation sportive, physique et mentale exceptionnels. ■

## Les conditions de participation ? Avoir moins de 23 ans lors de la compétition internationale.

Qu'ils soient lycéens, compagnons, apprentis, étudiants ou jeunes salariés, ils ont tous un objectif en tête : gagner la médaille d'or dans leur métier ! Tous y trouvent une occasion unique de comparer au niveau régional, national, européen et international leurs compétences acquises par différentes voies de formation. ■



## Quels métiers représentés ? 40 métiers en compétition dont la moitié issue du secteur « Artisanat »

### *L'alliance de la tradition et de l'innovation*

La technologie rencontre le savoir-faire et l'intelligence, aussi bien dans les métiers traditionnels en constante évolution que dans les nouveaux métiers. L'alliance de la tradition à l'innovation, de la théorie à la pratique donne une juste vision vivante et dynamique des métiers. Tous les deux ans, la liste des métiers en compétition est revue et mise à jour en fonction de leur pratique dans le monde. Pour qu'un métier soit retenu pour la compétition internationale, il faut qu'un minimum de douze pays membres de WorldSkills International présentent un candidat. Lors des Finales Nationales, chaque pays peut organiser des épreuves dans un certain nombre de métiers supplémentaires selon l'intérêt qu'ils présentent sur le plan national. Parmi les 40 métiers en compétition dans tous les secteurs de l'économie, la moitié est issue de l'artisanat (en bordeaux ci-dessous). ■

#### **Pôle Industrie**

- Chaudronnerie
- Contrôle industriel
- DAO / Dessin Industriel
- Fraisage
- Mécatronique
- Manufacturing Team Challenge
- Réfrigération Technique
- Soudage
- Tournage

#### **Pôle Bâtiment Travaux Publics**

- Carrelage
- Charpente
- Ébénisterie
- Ferblantier / Couvreur
- Installation électrique
- Maçonnerie
- Menuiserie

- Peinture et décoration
- Plâtrerie et constructions sèches
- Plomberie
- Taille de pierre

#### **Pôle Automobile**

- Peinture automobile
- Technologie de l'automobile
- Tôlerie-carrosserie

#### **Pôle Agriculture**

- Jardinier-Paysagiste

#### **Pôle Nouvelles Technologies**

- Arts graphiques et pré-presses
- Gestion des réseaux informatiques
- Imprimerie
- Technologie de l'information
- Web design

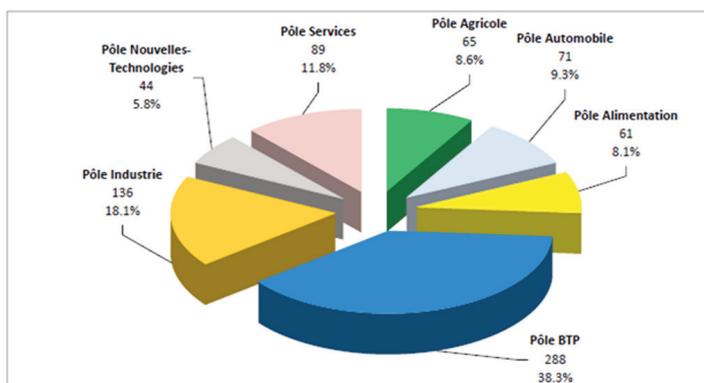
#### **Pôle Services**

- Art floral
- Bijouterie-joaillerie
- Coiffure dames / hommes
- Mode & Création
- Soins esthétiques

#### **Pôle Alimentation**

- Cuisine
- Pâtisserie-confiserie
- Service en salle

Répartition des candidats aux Finales Nationales par pôle métier



## **Agenda : Les Olympiades des Métiers, une aventure en trois étapes pour l'équipe de France des métiers**

Le COFOM a mis en place un système progressif de sélection pour permettre à un maximum de jeunes de tenter leur chance d'intégrer l'équipe de France des métiers et participer à la compétition internationale.

### **Première étape, les sélections régionales : de février à octobre 2010 en régions**

**754 lauréats  
ont gagné leur place  
pour les finales  
nationales à Paris**

23 régions de France métropolitaine et d'Outre-Mer se sont mobilisées pour organiser les sélections régionales des 41<sup>es</sup> Olympiades des Métiers. Les sélections régionales, qui attirent chaque année de plus en plus de candidats, ont rassemblé de février à octobre 2010 plus de 6 800 jeunes âgés de moins de 23 ans qui se sont affrontés dans plus de 50 métiers différents. 754 lauréats ont gagné leur place pour Paris, déployant un niveau de compétences élevé et une parfaite maîtrise technique.

### **Deuxième étape, les finales nationales : du 3 au 5 février 2011 à Paris**

Durant trois jours, les 754 candidats venant de toute la France se rendront au Parc des Expositions de Paris Porte de Versailles du 3 au 5 février 2011 pour concourir aux Finales Nationales dans plus de 50 métiers et tenter d'intégrer l'Équipe de France des Métiers. Talentueux et motivés, ces jeunes se préparent actuellement dans le cadre de stages de formation technique mis en place par Le COFOM et les Régions, pour mettre toutes les chances de leur côté lors de ces Finales Nationales. Appelée à défendre les couleurs de la France à l'échelle mondiale, la quarantaine de membres de l'Équipe de France des Métiers bénéficiera des meilleurs encadrements et accompagnements. Tels des athlètes de haut niveau, leur entraînement combine :

- une préparation technique et professionnelle encadrée par les experts-métiers du COFOM qui transmettent leurs méthodes et savoir-faire pour améliorer les compétences et l'entraînement des jeunes candidats.
- une préparation sportive, physique et mentale pour créer un esprit d'équipe entre les membres de l'Équipe de France des Métiers et permettre à chacun de gérer la pression de la compétition internationale.

### **Troisième et ultime étape, la compétition internationale : du 5 au 8 octobre 2011 à Londres**

Près de 1 000 jeunes candidats venant de tous les continents participeront aux épreuves sur quatre jours, chacun d'entre eux donneront le meilleur d'eux-mêmes dans l'espoir de monter sur la plus haute marche du podium mondial.

**Londres 2011 en chiffres**

- 1 000 candidats de plus de 53 pays représentant ;
- 5 continents ;
- 4 jours de compétition, du 5 au 8 octobre 2011 ;
- 45 métiers ;
- Un site unique de 120 000 m<sup>2</sup> situé à ExCeL London ;
- Deux cérémonies d'ouverture et de clôture organisées à la célèbre O2 Arena ;
- 150 000 visiteurs attendus sur l'ensemble de la compétition.



## **Les médaillés de la 40<sup>e</sup> édition des Olympiades des Métiers : les artisans à l'honneur !**

Lors de la 40<sup>e</sup> édition des Olympiades des Métiers qui s'est déroulée à Calgary en 2009, l'équipe de France des Métiers a été distinguée dans 24 métiers (sur les 39 en compétition officielle). La France s'est ainsi placée au 4<sup>e</sup> rang des pays de la communauté européenne et au 6<sup>e</sup> rang mondial pour les médailles d'Or.

**Il est à noter que les trois médaillés d'Or sont issus de l'artisanat.**

- Art floral : Clément Petit, 22 ans, salarié CDI (Île-de-France)
- Installation électrique : Jérémy Levêque, 22 ans salarié CDI (Basse-Normandie)
- Plâtrerie et constructions sèches : Jean-Baptiste Bevand, 21 ans, salarié CDI, (Pays de la Loire). ■

## Les Chambres de métiers et de l'artisanat & les missions de l'APCMA



L'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCMA) est l'établissement public national fédérateur des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et dont la tutelle est exercée par le ministère chargé de l'artisanat. Il est composé des présidents des chambres de métiers représentant les régions et les départements qui se réunissent en bureau puis en assemblée générale. Lieu d'expression, de débats, d'études et de synthèse, l'APCMA est le partenaire des organisations professionnelles du secteur et l'interlocuteur des pouvoirs publics nationaux et européens.

### Renforcer la prise en compte de l'artisanat

La première mission de l'APCMA est d'agir pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, au niveau national et européen et que les intérêts des entreprises artisanales soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et réglementations et bénéficient d'évolutions favorables à leur développement.

Parallèlement, l'APCMA est au service des CMA. Ses instances animent le réseau, développent des actions collectives et des services communs. Engagé dans une démarche de modernisation ambitieuse dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, le réseau des CMA a simplifié son organisation par un renforcement de l'échelon régional, consolidé et harmonisé les services proposés aux artisans et à l'ensemble de leurs publics. Les CMA reçoivent un très large public composé de chefs d'entreprises artisanales ; collaborateurs, jeunes, créateurs et repreneurs d'entreprises. Ce public bénéficie de services communs performants : études et actions économiques, apprentissage et formation, questions juridiques, qualification, formalités administratives.

### Poursuivre les avancées en faveur des entreprises artisanales

L'environnement des entreprises artisanales a ainsi été amélioré grâce à de récentes dispositions répondants directement aux demandes du secteur Artisanat. Le statut de l'entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL) offre des conditions favorables au développement et à l'investissement tout en réduisant la prise de risques personnels. En termes de formation et en partenariat avec les établissements de l'enseignement supérieur, des Universités régionales des métiers et de l'artisanat (URMA), sont en cours de création dans chaque région pour apporter lisibilité et visibilité tant aux artisans en parcours individualisé de formation, qu'aux étudiants et adultes en mobilité professionnelle pour rejoindre les rangs de l'artisanat. Enfin, les CMA ont pour objectif de renforcer leur rôle dans l'aménagement des territoires où le maintien des activités artisanales est un levier de dynamisation économique essentiel. ■

### Contact presse APCMA

Elisabeth de Dieuleveult,  
directeur du service des  
relations avec la presse  
01 44 43 10 96 et  
06 61 25 98 00  
dieuleveult@apcm.fr

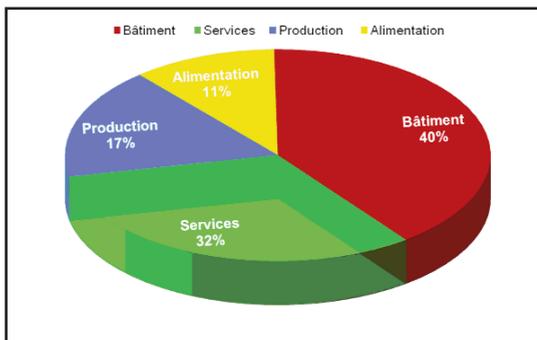
*Assemblée permanente des chambres de métiers (APCMA)*  
12, avenue Marceau - 75008 Paris  
Tél. : 01 44 43 10 00 - Fax : 01 47 20 34 48  
[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

## Le secteur de l'artisanat en quelques chiffres

### L'artisanat, premier secteur de l'économie:

#### Un vivier économique...

- 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires soit 20 % du PIB Français dont plus de 6 milliards à l'exportation ;
- 95 617 entreprises artisanales ont été créées en 2009, soit une progression de 5,4 % versus 2008 ;
- Le nombre d'entreprises artisanales est passé de 820 000 en 2000 à 920 000 en 2010, dont 51 % sont des entreprises individuelles concernées par le nouveau statut EIRL, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- En Europe, 98 % des entreprises sont des entreprises à caractère artisanal ou des petites entreprises (1 à 20 salariés) ;
- 250 métiers, 510 activités répertoriées par la NAFA (Nomenclature des Activités Française Artisanales) dans les secteurs de l'alimentation, du bâtiment, de la production et des services.



Répartition  
des entreprises  
selon l'activité

#### ... et humain incontournable

- l'artisanat emploie 3,1 millions d'actifs ;
- les entreprises artisanales génèrent de nouveaux emplois : en sept ans, l'artisanat a créé 430 000 emplois salariés, soit 25 % du total des créations d'emplois en France, et préparent les salariés de demain : 200 000 apprentis sont formés par les entreprises, artisanales chaque année, 80 % d'entre eux trouvent un emploi à l'issue de leur formation ;
- 1 chef d'entreprise artisanale sur 2 est issu de l'apprentissage ;
- 1 actif sur 10 est employé dans le secteur de l'artisanat ;
- 112 centres de formation d'apprentis (CFA) gérés par chambres de métiers et de l'artisanat ;
- 92 000 contrats d'apprentissage signés auprès de CFA au 31 octobre 2009, soit 4000 de plus qu'en 2008 ;

#### Un levier de dynamisation économique du territoire rural

- L'artisanat assure un rôle de service de proximité et un lien social indispensable et reconnu. Les entreprises artisanales sont présentes de façon homogène sur le territoire :

- 31 % en communes rurales
- 41 % dans les unités urbaines de moins de 200 000 habitants
- 28 % dans les communes de plus de 200 000 habitants. ■